



PROCÈS VERBAL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES 2020 ET 2021

28 NOVEMBRE 2021

Le dimanche 28 novembre 2021, les adhérents de l'association "Les Chevaliers de la Gaule", Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Montpellier étaient réunis en Assemblées Générales Ordinaires. Etaient présents les adhérents, dûment convoqués selon les modalités statutaires, des années 2020 et 2021. Cette assemblée avait lieu à la Salle Jacques d'Aragon à Montpellier.

Les Assemblées sont ouvertes à 19h. Le Président, Laurent NISON, explique les modalités exceptionnelles de l'organisation des présentes Assemblées. En effet, la pandémie liée au virus de la COVID 19 n'a permis l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2020. Ainsi, c'est deux assemblées simultanées qui sont au programme de cette réunion ainsi que la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire au terme des Assemblées Générales Ordinaires.

Monsieur Laurent NISON, président, ouvre la réunion en remerciant toutes les personnes présentes et en rappelant les principaux objets sociaux de notre association : Gérer les droits de pêche, surveillance et lutte contre les pollutions, connaissances et gestion des ressources piscicoles, préservation de la biodiversité et promotion du loisir pêche.

Le président présente à l'assemblée les administrateurs, les gardes-pêche et les bénévoles engagés présents et les remercie chaleureusement de leurs engagements.

BILAN DES ACTIVITÉS DES ANNÉES 2020 ET 2021

Le président nous détaille le bilan des activités de l'année 2020 et 2021 en rapport avec nos objets sociaux.

Gérer les droits de pêche.

2184 cartes de pêche ont été vendues en 2020 et 1975 en 2021 (compte arrêté au 28/11/2021), l'année 2020 établit un nouveau record d'adhérents à notre association. Le Président nous présente en infographie les répartitions statistiques de ces cartes ainsi que la ventilation du prix d'une carte de pêche entre toutes les instances. Le président rappelle que pour une carte inter-fédérale à 100 euros, notre association ne touche que 3,5 euros.

Le Président rappelle que les adhérents participent au financement des Agences de l'Eau et de l'Office Français pour le Biodiversité en précisant le caractère important de ces organismes et l'importance de la participation financières des membres des AAPPMA.

Le nombre de carte vendues en 2021, en baisse, significative, s'inscrit dans une tendance globale à l'échelle nationale. L'engouement de 2020 semble ralenti et les incertitudes liées au COVID pourraient être la cause de ces moindres adhésions.

Surveillance, lutte contre le braconnage et protection du milieu aquatique.

Le président nous rappelle quelques participations et chiffres clefs :

- Participation à la Commission Locale de l'Eau.
- Participation au Comité de Pilotage de la zone Natura 2000 du Lez.
- 7 gardes pêche particuliers en fonction en 2020, 8 en 2021.
- 121 tournées de garderie organisées en 2020 et 189 tournées en 2021.
- Environ 1200 contrôles réalisés sur le terrain entre 2020 et 2021.
- Participation aux réunions liées à notre bassin hydrographique, réunions principalement organisées par le SYBLE.

Le président rappelle l'existence d'un numéro de téléphone et d'une adresse email dédiée à la surveillance; le réseau Sentinelle des Chevaliers.

Le président présente le projet de restauration d'une prairie humide sur la commune de Laverune mené par la Métropole de Montpellier. Il est rappelé le caractère majeur de ces grands travaux sur le bassin et tous les aspects positifs que cela représente pour la Mosson et le territoire en général.

La vidéo de présentation du projet est projetée.

Le président explique également les travaux menés par le SYBLE, la Métropole et la Ville de Montpellier sur les cyano-bacteries qui ont fortement pénalisées la pratique de la pêche.

Le président explique la nécessité de poursuivre le développement de la connaissance des populations piscicoles et présente les modalités d'inventaire par ADN environnemental.

Le président présente les travaux réalisés en 2020 sur le Lac des Garrigues, en particulier, la création d'un ilot à reliefs variés propices aux reproductions piscicoles.

Développement du loisir pêche.

Le président explique que la COVID a fortement limité les animations en 2020 et que seule l'Antigone des Associations a pu se tenir en 2021. Cependant, nous notons une très belle participation, tant au niveau des bénévoles participants que des visiteurs de tous âges.

Concours.

Seule la Grande Américaine a pu se tenir en 2021 dans une ambiance conviviale et avec une très belle participation. Ces concours de pêche demeurent des animations importantes et l'évolution de nos statuts permettant statutairement leurs organisations est une bonne chose.

Formation et éducation à l'environnement - L'école de l'eau et de la pêche.

Le président remercie très chaleureusement Baptiste LUCIUS, Bernard DEBLOISE, Philippe JONQUET et Philippe FROELIGER qui ont permis de maintenir notre Ecole en 2020 et 2021. Non seulement

L'Ecole a pu être maintenue mais les horaires et jauges ont pu être adaptées afin permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une activité de plein air durant ces temps difficiles, en particulier pour les plus jeunes.

Ainsi, une dizaine de stages, dont les stages "La tête et les jambes" en partenariat avec la Ville de Montpellier et l'Ecole du mercredi ont permis d'accueillir plus d'une centaine d'enfants.

L'Ecole de l'Eau et de la Pêche est une grande fierté et une grande réussite. Cette Ecole d'éducation et de sensibilisation à l'environnement au travers d'une pêche respectueuse du milieu mérite un développement plus important, en particulier en multipliant les créneaux horaires et les stages.

VOTES

Le bilan moral de l'année 2020 est soumis à l'approbation de l'Assemblée : **approuvé à l'unanimité.**

Le bilan moral de l'année 2021 est soumis à l'approbation de l'Assemblée : **approuvé à l'unanimité.**

BILANS FINANCIERS

En l'absence excusée de notre trésorier, Monsieur CUILLERET, obligé par ses études dans le Bordelais, le président présente les rapports financiers complets aux assemblées.

Rapports en annexe.

Les vérificateurs ont précisé, par voie électronique, la conformité des comptes sans remarque.

VOTES

Le quitus financier de l'exercice 2020 est soumis à l'Assemblée : **approuvé à l'unanimité.**

Le quitus financier de l'exercice 2021 arrêté au 30 octobre 2021 est soumis à l'Assemblée : **approuvé à l'unanimité.**

AUTRES POINTS

Convention "Ligne Grabelloise"

Le président met au vote la reconduction de la convention avec l'association de pêche de Grabels "La Gaule Grabelloise" concernant ses animations et les déversements de truites arc-en-ciel sur un tronçon de la Mosson. Il est précisé que la convention sera, pour des raisons pratiques de calendrier, tacitement reconductible et validée par l'assemblée générale ordinaire chaque année.

Ce point est adopté à l'unanimité.

Modifications des statuts

En corrélation avec la modification des statuts-types des AAPPMA, nous harmonisons nos propres statuts à ces derniers. Les articles modifiés et les points ajoutés sont expliqués par le Président, en particulier les articles 1, 2a, 2b, 3a, 3b, 4, 5, 6a, 6b, 7, 8a, 8b, 9 et 10 présentés dans le document de synthèse en annexe.

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

LES DISCUSSIONS

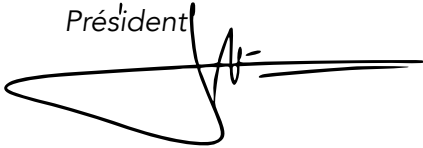
L'assemblée prend la forme de discussions libres et ouvertes. De nombreuses questions relatives au fonctionnement de la Fédération départementale de Pêche, de l'usage de l'ADN environnemental et des grands projets de restauration sur le bassin sont abordés. Les échanges sont riches.

Le président remercie chaleureusement les personnes présentes ainsi que tous les bénévoles actifs de notre association. Il rappelle l'importance de leurs engagements et le caractère extrêmement précieux de ces derniers. Les Assemblées Générales Ordinaires sont closes, place à l'Assemblée Générale Extraordinaire faisant l'objet d'un procès verbal séparé du présent.

Fait à Montpellier, le 28 novembre 2021.


Laurent NISON

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Bernard DEBLOISE

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'B' followed by several loops and a horizontal line.